

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 24 (1902)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

S'adresser

pour les communications d'ordre général et l'administration, au *directeur*, M. ED. BERTRAND, 4, rue du Mont-de-Sion, Genève (Suisse), ou, en été, à Nyon, Vaud.

pour tout ce qui concerne la rédaction, au *rédacteur en chef*, M. CRÉPIEUX-JAMIN, 14, rue des Carmes, Rouen (France).

TOME XXIV

N° 10

31 OCTOBRE 1902

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

NOVEMBRE

Août, septembre et octobre ont marché sur les traces de leurs prédécesseurs, variables, pluvieux, maussades. De nos stations d'observation il n'y a guère que La Plaine et Les Ponts qui aient eu une seconde récolte de quelque importance, La Plaine sur le sarrasin et Les Ponts sur les bruyères des marais ; sans cela des diminutions très considérables sur toute la ligne. Mais les populations étaient en bon état lors de la mise en hivernage et ceux qui leur ont complété convenablement les provisions peuvent être tranquilles. Les ruches nourries ont même encore ramassé par les quelques beaux jours d'octobre une belle provision de pollen, et c'est là un des grands avantages du nourrissage d'automne ; quand au premier printemps la ponte commence, les abeilles ne se trouvent pas dépourvues de matières azotées, si nécessaires aux nourrices pour la préparation de la bouillie larvale.

Maintenant l'activité a fait place à une tranquillité complète dans les ruches qui sont en règle ; les abeilles sont groupées, serrées autour de leur reine, près des provisions, et à peine se passent-elles de temps en temps un peu de nourriture. Si à présent vous trouvez des colonies encore agitées, c'est qu'il y a quelque chose d'anormal. Il faut chercher la cause de ce trouble ; vous trouverez probablement qu'une souris s'est introduite dans la ruche, ou que la reine s'est perdue, ou que les abeilles manquent d'air. Il peut arriver aussi que le miel, ou le sirop donné trop épais, se sont cristallisés, alors les pauvres bêtes, ne trouvant pas assez d'eau dans leur nourriture, ont soif ; elles ouvrent des cellules partout pour trouver du liquide et jettent les cristaux de miel ou de sucre sur le plateau. Un flacon d'eau tiède donné au-dessus du groupe les tranquillisera vite.

Les guêpes et le pillage n'étant plus à craindre dans ce mois, nous ouvrons les trous de vol de toute leur longueur, mais à une

hauteur de 6 millimètres seulement. Une tuile ou une petite planche placée en biais devant protège l'entrée de la ruche des rayons de soleil qui pourraient attirer les abeilles dehors par le froid.

N'oublions pas de faire de temps en temps une visite à nos ruches; l'abeille a des ennemis en grand nombre et étant pendant l'hiver incapable de se défendre elle a le droit d'attendre de nous une protection efficace.

Cette année on n'a pas de peine à vendre son miel et les bons prix se maintiennent; ne soyez donc pas pressés de vous défaire à tout prix de ce produit si péniblement gagné par vos travailleuses infatigables.

Belmont, le 18 octobre.

Ulr. GUBLER.

REVUE ANALYTIQUE DES JOURNAUX D'APICULTURE

Les vieilles abeilles pour l'élevage du couvain. *Doolittle. (American Bee Journal).* — Il y a une différence sensible, dit M. Doolittle, entre les vieilles abeilles qui ont vieilli aux champs et les abeilles qui sortent de leurs quartiers d'hiver, par rapport à leur capacité comme nourrices. Les différentes parties de leur anatomie se trouvent vieilles non pas tant par le temps écoulé que par l'usage fait de leurs facultés, par conséquent une abeille qui est restée cinq mois à la ruche ne se trouve pas plus usée qu'elle ne l'aurait été dix à vingt jours après sa naissance si elle était née en juillet. Les abeilles qui ont passé l'hiver en ruche font donc de meilleures nourrices si elles se trouvent forcées de nourrir du couvain que celles qui ont passé quinze jours aux champs pendant l'été.

Virilité des mâles. *A. J. Wright. (Gleanings).* — M. Wright donne quatre clichés d'études microscopiques du fluide séminal pris sur différents faux-bourçons. La première étude montre le fluide pris sur un mâle fils de reine féconde et semble rempli de spermatozoïdes, la seconde montre le fluide du fils d'une ouvrière pondeuse n'exhibant que quelques germes, la troisième prise sur le fils d'une reine vierge ne montre que quelques spermatozoïdes, et la quatrième étude, prise sur un mâle ayant hiverné dans la ruche, montre un liquide sans aucun germe.

Il serait bon que nos entomologistes fissent quelques études analogues pour s'assurer du fait ou le controuver.

La coupe de la luzerne avant la fleur. *M. A. Gill. (Bee-Keeper's Review).* — M. Gill, du Colorado, discute la question de la coupe de l'alfalfa, que certains fermiers coupent avant la fleur, au grand détriment des abeilles. Il dit que les expériences faites sur du bétail avec de la luzerne coupée à différentes périodes de sa croissance ont prouvé aux expérimentateurs du Nouveau Mexique que non seulement le foin donne une plus forte récolte, mais que sa qualité nutritive est à son plus haut point s'il est coupé quand la fleur est bien épanouie.

C'est ce que nous pouvons constater chez nous à propos du sain-foin.

Les ruches à Java. *De Scherzer (Praktischer Wegweiser, d'Oranienburg).* — Le naturaliste Ch. de Scherzer écrit de Java : « Sous les toits des maisons on voit ici souvent des ruches d'une construction singulière ; une tige de bambou d'une longueur de 3 à 4 pieds et d'un diamètre de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de pied est fendue à un bout et rattachée après avoir été creusée. Les minuscules abeilles sans dard (*Melipona minuta*) qui peuplent les fentes des rochers calcaires de l'île s'introduisent alors par le petit trou dans ces tuyaux et y déposent le fruit de leur travail, miel et cire. Cette dernière est noirâtre, tendre et collante ; les Javanais s'en servent pour dessiner ces figures gracieuses qu'on voit sur les robes de leurs femmes. »

Tué par les abeilles. *(Praktischer Wegweiser, d'Oranienburg).* — Le 27 juillet, un apiculteur de Mühlberg fit transporter ses ruches à Reichenberg près Ettlingen (Wurtemberg). En déchargeant on laissa tomber une ruche, les abeilles se fâchèrent et se précipitèrent sur les chevaux qui en se débattant renversèrent le char avec les vingt autres colonies. Les abeilles devenues furieuses se pendaient par grappes aux pauvres chevaux qui, enfin dételés avec peine, se roulaient par terre de douleur pour ne plus se relever. Le conducteur fut transporté à l'hôpital dans un état lamentable.

Guéri par les abeilles. *Weiss (Praktischer Wegweiser, de Würzburg).* — L'inspecteur Weiss de Gehaborn raconte le fait suivant : « Nous avons un cheval qui depuis longtemps souffrait de rhumatismes à tel point qu'on ne pouvait l'employer que pour des travaux faciles ; aucun remède des vétérinaires consultés ne faisait de l'effet. Au mois de juillet le domestique le prit pour conduire de la terre au jardin où il le laissa pendant le déjeuner. Tout à coup un bruit attira notre attention : les abeilles du rucher voisin s'étaient jetées sur le pauvre cheval qui se débattait vainement. Après avoir été délivré il se remit bientôt et aujourd'hui il est complètement guéri de ses rhumatismes. »

Combien de temps l'abeille peut-elle rester pendant l'hiver sans faire de sortie ? *Fischer (Praktischer Wegweiser)*. — D'après le professeur Fischer, le gros intestin de l'abeille peut contenir 15,86 mg. Dans l'état normal le poids des excréments de quatre mois est à peu près de 7,5 mg. Les abeilles pourraient donc rester facilement huit mois dans leur quartier d'hiver si la nourriture est convenable et que rien ne les dérange. Et en effet en Russie on laisse les colonies bien sept mois dans la terre sans qu'elles montrent après un besoin urgent de se nettoyer.

Résultats de la méthode simplifiée de Layens. *D. Halleux (L'Abeille et sa Culture)*. — M. Halleux a un rucher si éloigné de son habitation qu'il le conduit forcément d'après une méthode qui se rapproche de la méthode simplifiée de Layens dont il se déclare fort peu enthousiaste. Il a déjà signalé à plusieurs reprises les réels inconvénients des visites peu nombreuses et y ajoute un nouvel exemple.

En avril, dit-il, nous avons noté comme fort bonne colonie un essaim de 1900 qui avait fait en 1901 une récolte au-dessus de la moyenne et que nous retrouvions après l'hivernage fort peuplé, bien approvisionné et très actif. Les jours derniers, nous avons retrouvé cette ruchée entièrement désorganisée et nous nous demandons en vain l'explication du phénomène. Il n'y restait plus que quelques centaines d'abeilles très agressives, fort peu occupées à la récolte, mais défendant leur entrée avec acharnement contre les étrangères et contre les visiteurs. L'allure singulière de cette colonie nous a frappé immédiatement et nous avons voulu, malgré des piqûres nombreuses, en achever la visite. Nous n'y avons trouvé aucune mère, mais plusieurs cellules maternelles; l'une d'elles, presque complètement fermée, contenait une reine non velue, desséchée et dont la tête touchait le fond de l'alvéole; une autre renfermait une larve de quelques jours sur un lit bien fourni de gelée royale. Cette larve était-elle mâle ou femelle? Mâle, très probablement. En effet, aucun alvéole d'ouvrière ne renfermait œuf, larve ou nymphe; mais deux bandes étroites de cellules de mâles, qui se trouvaient sur le bord antérieur de deux rayons, étaient entièrement occupées par des larves et des nymphes de faux-bourçons.

Nous ne voulons nous aventurer pour aucune hypothèse. Toujours est-il que cette ruchée si bonne au printemps est devenue une nullité à réunir à une autre colonie: chose qui ne serait pas arrivée si elle s'était trouvée dans notre rucher de Spa, sous notre constante surveillance.

L'Apiculture dans l'arrondissement de Châteaubriant, *G. Simon (Revue Eclectique)*. — C'est une note bien amusante que nous donne M. G. Simon. Il n'y a pas de société d'apiculture dans sa région et

la société d'agriculture ne s'occupe pas des abeilles. On n'y connaît que les ruches en paille. A Châteaubriant les mâles s'appellent des *cois* et ont pour mission d'élever le couvain.

« On ne doit jamais posséder des abeilles seul, il faut être deux, dit-on, et bien s'entendre, sans cela les abeilles ne réussiraient pas. Ne pas vendre les essaims.

Ne pas savoir le nombre des ruches que l'on possède.

Lorsqu'un des propriétaires meurt, l'autre doit mettre les ruches en deuil en y attachant un morceau du linceul du propriétaire défunt.

Il ne faut jamais vendre les ruches sans étouffer les abeilles, la chance partant avec celui qui les emporterait.

On ne nettoie les plateaux ou plutôt les pierres que le jour de la Chandeleur (dans le Morbihan c'est le Vendredi-Saint).

Le jour de la Chandeleur le mouchier va à la messe y faire bénir une petite bougie qui lui servira, allumée, à faire le tour de l'enclos des ruches en priant pour les âmes du purgatoire afin que ses essaims ne s'écartent pas des ruches.

Avant cette petite procession le mouchier a nettoyé les pierres et replacé les ruches qu'il a décorées et enguirlandées de branches de noisetier.

Vous voyez qu'avec ces préjugés et superstitions nos cultivateurs sont tout à fait ignorants de l'histoire naturelle de l'abeille.

Ils savent bien que la reine a quatre ailes et ils ont même vu le roi quelquefois !...

Ils appellent une ruche reine celle dont l'essaim est sorti un jour de fête de Vierge.

Le couvain qu'ils appellent *couvi* n'existe que pendant la saison des essaims.

L'abeille vit plusieurs années, le mâle pond !...

Quant au miel il n'est mûr qu'en novembre.

Ils se figurent que le pollen est du miel non mûr. »

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

LETTRE DES ÉTATS-UNIS

Un voyage apicole au Colorado.

30 août 1902.

Chers amis,

Le Congrès national des apiculteurs des États-Unis doit se réunir les 3, 4 et 5 septembre à Denver, comme je vous l'ai écrit il y a quelque temps. Denver est à 860 milles (1385 kilomètres) du Mississipi et j'ai quitté la maison hier soir, pour être là deux jours d'avance afin de faire quelques visites.

A neuf heures du soir nous quitions les rives du grand fleuve pour nous enfoncer dans l'Ouest. Pendant la nuit notre train a traversé l'État d'Iowa et, au jour naissant, nous nous trouvons sur le pont qui traverse le Missouri, surnommé *The Big Muddy* (Le Grand Boueux). Ce fleuve est bien nommé. Ses eaux sont d'un jaune sale, d'une couleur si accentuée que, bien des lieues plus bas après sa jonction avec le Mississipi, on voit encore la différence de couleur d'une rive à l'autre, l'eau du Mississipi étant d'un bleu foncé quoique moins limpide que celle des grands lacs.

Nous voici dans l'État du Nebraska, nous courons à travers des plaines immenses, les maisons de ferme sont peu rapprochées et cependant tout est en culture. Du maïs, du blé, de l'avoine, des pâturages. L'homme semble comme perdu, telle une fourmi insignifiante, au milieu de tout ce résultat de son labeur. Plus on va, moins on s'étonne de la production et des ressources d'un pays dans lequel un nombre si restreint de personnes cultivent une si grande étendue.

C'est non seulement le Nebraska, mais les deux Dakotas au Nord, et le Kansas, le territoire indien et l'Oklahoma, au Sud, qui se trouvent dans ces conditions de grande production.

De temps en temps nous passons un village. Ce sont quelques douzaines de maisons, généralement en bois, bien peintes et gaies, avec quelques maisons d'affaires, épiceries, confectons, hôtels, deux ou trois églises et de magnifiques écoles. Puis l'élévateur de grains, inévitable dans un pays de grande production. L'élévateur sert en même temps d'entrepôt pour le grain et de transmetteur du grain de la voiture du fermier au *car* ou wagon de chemin de fer. Grâce à l'élévateur, le transbordement se fait sans qu'aucun ouvrier y mette la main sinon pour faire agir un levier qui vide la voiture et verse la charge dans un endroit choisi.

Mais notre train continue à courir et nous touchons une ville assez importante. C'est Lincoln, capitale du Nebraska.

Ici l'on s'arrête quelques instants pour atteler un *dining-car* à l'arrière de notre train pour le déjeuner. J'en profite pour examiner les environs un moment. La flore mellifère ressemble beaucoup à celle de l'Illinois, le sol, le climat sont semblables. Dans tous les endroits humides on aperçoit le *polygonum* (la renouée sauvage), dont nous avons bien ici une douzaine de variétés. Avec ses petites fleurs roses, dont les pétales ne tombent pas mais au contraire gagnent en beauté avec la maturité de la graine, il est tellement abondant dans les champs après la moisson du blé qu'il colore tout en rose. De loin, dans les champs du Nebraska cela a l'air d'un tapis. Le *bident*, en anglais : *Spanish needles*, ainsi nommé à cause des deux pointes pénétrantes de la graine qui s'attachent aux poils des animaux ou aux vêtements de laine, est une fleur jaune qui donne beaucoup de

miel. Il est en fleurs en ce moment. Cette plante, qui semble être presque identique à ce qu'on appelle en français « chanvre aquatique », se plaît seulement dans les endroits humides. J'en conclus qu'on doit avoir eu de l'humidité ici comme dans l'Illinois, car certains endroits sont couverts de ces fleurs jaunes. D'ailleurs, ici et là, quelques terrains un peu bas, transformés en marais et dans lesquels le maïs a manqué, confirment cette supposition.

Nous voici de nouveau en voyage et nous déjeunons tout en faisant cinquante milles à l'heure.

Décidément il a beaucoup plu par ici cette saison. Dans bien des endroits la récolte manque. Il faudra assainir une bonne partie de ces prairies, mais le *settler* va d'abord au plus pressé, il a mis en culture tout ce qui est cultivable, il a planté quelques arbres fruitiers et s'est essayé à établir un bois pour abriter ses bâtiments du vent du Nord, qui doit bien souffler sur ces prairies sans bornes. Les résultats ne sont pas encourageants, car tous les bois que je vois m'ont l'air de souffrir. De ceux qu'on a plantés le long des haies les deux tiers semblent avoir disparu. Il en reste juste assez pour indiquer de loin la piste que nos fermiers appellent *road*. C'est sur ce sentier, noir et fangeux, et droit comme un I, qui se perd à l'horizon entre deux lignes parallèles de ronce artificielle servant de clôture, qu'on peut discerner la qualité du terrain, car la voie tracée par les rares voitures est d'une couleur d'encre et les herbes qui la bordent de chaque côté sont assez hautes pour cacher toute vue aux piétons, si on allait à pied dans ces solitudes cultivées. Ce serait un désagréable pays à traverser à pied.

Je n'ai pas encore aperçu un seul rucher et cependant je sais que les apiculteurs sont nombreux, car les noms des villages qu'on nomme à chaque arrêt me rappellent des clients presque à chaque fois.

A midi, arrêt à Oxford ; mais, grand étonnement, l'horloge de la gare ne marque que 11 heures. Il faut changer l'heure sur nos montres, car nous avons atteint la limite de l'heure centrale et il faudra désormais prendre l'heure des montagnes. A Hamilton, nous sommes en retard de six heures sur l'heure française, ici la différence augmente d'une heure.

Voilà le paysage qui change. Nous sommes descendus sur les bords de la rivière « Republican ». Le pays devient aride. La pluie a certainement fait défaut par ici, non seulement cette année, mais depuis des siècles. Nous courons vers les pays desséchés. Nous sommes dans l'Ouest du Nebraska. Le contraste est grand entre les petits palais mouvants qui nous portent et la campagne inculte et presque déserte que traverse rapidement sur ses deux rails parallèles le train du Burlington, une des lignes les plus confortables et les

plus rapides des Etats-Unis, car l'express Chicago-Denver fait le trajet entre ces deux villes, près de deux mille kilomètres, en un peu plus de 24 heures. Nous ne voyons plus que du bétail et, çà et là, un *dug-out*, maison creusée dans le flanc de la colline avec un mur de gazon et un toit de fer laminé. Ce n'est pas une maison, c'est une tanière. Ces espèces de taudis sont habités par des *cow-boys*, gardes de bétail. Le long de la rivière, de distance en distance, un champ cultivé, là où la sécheresse est combattue par l'humidité du sol à cause du voisinage de la rivière. Les villages sont tristes et rares, bâtis surtout en briques rouges, probablement parce que la planche est plus chère à mesure qu'on s'éloigne des pays à bois. Autour des maisons, point d'ombre, point de fleurs, sauf quelques rares exceptions où l'on a évidemment mis en usage un moulin à vent pour élever l'eau d'un puits et faire croître quelques arbres et quelques plantes.

Bientôt nous quittons la vallée principale pour remonter un petit cours d'eau jusqu'à sa source et la voie monte insensiblement pour atteindre les plaines du Colorado oriental. Alors ce n'est plus qu'un horizon uni, une succession de petites buttes couvertes d'herbe maigre, *buffalo grass*, avec de loin en loin une maison de gardeur de bétail. Chaque maison a son puits, avec un moulin à vent en acier qui monte l'eau à la surface pour abreuver le bétail et son propriétaire. Cette espèce de mât qu'on voit de loin fait ressembler le *ranch* à un vaisseau naviguant sur un océan sans borne. Encore deux cents milles de ce triste paysage et nous serons à Denver. J'avais bien entendu parler des plaines arides de l'ouest, mais je ne me faisais pas une idée de ce que c'était. Quel courage ou plutôt quel amour des aventures il a fallu aux premiers pionniers qui ont traversé ces plaines ! Il est vrai qu'ils avaient alors les troupeaux de bisons comme appât. Les bisons ont disparu et l'herbe courte et frisée qui porte leur nom, *buffalo grass*, sert maintenant à entretenir des troupeaux domestiques. Mais la pluie est si rare qu'il faut une étendue immense pour nourrir le bétail.

Tout à coup, le paysage change comme un décor de théâtre. Voici des champs verts, du blé, de la luzerne, des maisons, des arbres. Quelle est donc la fée qui a touché ce pays d'une baguette enchantée ? Elle se nomme *Irrigation*.

Voici un village, une avenue de peupliers vigoureux, un rucher, deux ruchers, des granges, des meules de foin. Le soleil brille, mais l'air est frais. « C'est l'altitude qui en est cause », me dit un voisin de voyage. En effet, depuis que nous avons quitté les rives du Mississipi, nous nous sommes lentement élevés de 1220 mètres et nous sommes à près de 1500 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est l'eau des Montagnes Rocheuses qui alimente les fossés d'irrigation et c'est l'irrigation qui change le désert en oasis. Voici de la luzerne,

encore de la luzerne. C'est la troisième coupe de l'année qu'on commence à récolter. Mais les extrêmes se touchent et le désert n'est pas loin. De l'autre côté du chemin se montre encore la plaine aride et l'herbe du bison, et de temps en temps notre course rapide nous entraîne à travers quelques collines trop élevées où l'irrigation ne peut atteindre. Mais ces accidents deviennent de plus en plus rares. Nous voici pour tout de bon dans le pays du miel de luzerne et à chaque instant se montre un rucher. Au loin les Montagnes Rocheuses se dessinent à l'horizon, elles grandissent rapidement et nous cachent le soleil couchant. La nuit arrive, coupée par la clarté intermittente des lumières électriques. Nous sommes à Denver, au siège du Congrès d'apiculture dont je vous rendrai compte la prochaine fois.

(*A suivre.*)

C.-P. DADANT.

VISITE DE GRANDS RUCHERS

C'est une chose merveilleuse que de parcourir l'Oberland bernois ; j'en ai fait l'expérience cet été, à bicyclette. Je n'entreprendrai pas de raconter ici la folle excursion que j'ai faite, la moitié des abonnés en ont fait autant et l'autre moitié n'en a cure, mais un détail expliquera dans quel état d'esprit je suis rentré à Nyon. De Berne à Zoug on rencontre partout des ruchers. Dans la traversée de petits villages on en compte une douzaine sans quitter la grande route. En voici un, en voici un autre, puis un autre encore ; tantôt c'est un rucher couvert de 10 à 15 ruches allemandes, tantôt c'est un rucher en plein air de ruches Dadant ; rarement on rencontre quelques ruches de paille, ou bien des ruches Layens. Les Burki-Jeker (ou Schweizerstock) semblent dominer.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, cela devient une véritable obsession. A la deux centième fois, on tourne la tête, on ne veut plus regarder, non, on ne le veut plus ! Et puis, comme si un démon vous persécutait, on regarde tout de même... il y en avait dix dans un petit pavillon couvert peint en rouge sombre ! Et moi qui allais dans l'Oberland pour changer de préoccupations !

Tout de même, je n'avais vu que des petits ruchers, des exploitations intelligentes, mais modestes. J'eusse été enchanté de visiter un grand rucher dans ces pays favorisés. A peine ce vœu fut-il exprimé à Nyon que je reçus la plus charmante invitation d'aller voir les ruchers de MM. Léon Sautter et Pierre Odier. Je n'eus garde de refuser et le lendemain M. Sautter nous accompagnait, M. Ed. Bertrand et moi, au pied du Jura, où sont les ruchers.

Il y en a cinq pour la production du miel et un pour l'élevage.

Nous avons vu d'abord le rucher de Genollier qui compte 45 co-

lonies logées dans des Dadant-type. Il a été créé en 1885 par M. Sautter. Bien abrité des vents du nord, au bord d'une rivière et à 550 m. d'altitude, sa première récolte est prolongée grâce à des champs d'esparcette qui mûrissent progressivement jusqu'à 8 ou 900 m. d'altitude. Par malheur, il y a une cidrerie dans le voisinage et les abeilles ont de la dyssenterie quand la récolte des fruits est abondante.

Mais nous ne nous arrêtons pas ; nous nous dirigeons rapidement vers Givrins, où nous collationnons.

Givrins ! Un petit village bien connu de tous les Suisses Romands ! C'est là que se déroule l'action de maints romans d'Urbain Olivier, l'oncle de Madame Edouard Bertrand, qui a mis en relief la beauté de tout ce pays-là. Nous sommes reçus partout avec la plus grande cordialité.

C'est à Givrins que MM. Sautter et Odier font fabriquer leurs ruches ; nous admirons quelques beaux modèles de Dadant-Blatt et nous partons pour l'autre rucher qui est à deux kilomètres environ. De celui-là, M. E. Bertrand est le parrain ; on l'appelle le clos Bertrand. Il est nouvellement établi et est composé de 60 ruches Dadant-type à 13 cadres. Nous visitons quelques ruches ; elles sont belles, mais il faut nourrir et c'est à quoi s'occupe le gardien. C'est seulement l'an prochain que le clos Bertrand fera ses preuves. En attendant, les ruches sont toutes habitées, en majeure partie par des abeilles carnioliennes, placées sur deux rangées, à bonne distance les unes des autres. De loin c'est d'un effet superbe. Nous nous attardons même quelque peu à admirer l'organisation générale, mais il fait si bon dans ces premiers jours de septembre ! On est tout au pied de la montagne ; de là on voit l'emplacement du rucher des Alleveys, où M. Bertrand a fait tant d'utiles observations. La prairie s'étend à perte de vue et la terre est encore couverte de fleurs. L'air est embaumé ; on voudrait rester quelques heures dans le calme délicieux de cette solitude et regarder tour à tour le lac, les montagnes, le rucher...

— Ah ça, dit une voix, est-ce que vous allez vous endormir ? En route pour le Crêt !

Je m'arrache à ma rêverie. Vraiment il y a des moments dans la vie où les minutes ne sont pas assez longues ; elles continuent impitoyablement à se grouper l'une après l'autre, jusqu'à 60, pour faire une heure et, pour une fois, j'aurais bien voulu que le soleil s'arrêtât.

Maintenant nous marchons à travers la prairie ; après avoir fait deux kilomètres, nous arrivons au rucher du Crêt. Il a été établi par M. Sautter, il y a 18 ans. Il se compose de 112 ruches Dadant-type de 11 cadres. Le laboratoire est sur le côté des ruches. Ici on récolte

surtout du miel de seconde récolte, le rucher étant près des bois de la montagne.

Le matériel est moins beau qu'au clos Bertrand, mais bien entretenu. On voit que des ruches solidement établies peuvent servir pendant un grand nombre d'années, car la plupart des ruches du Crêt fourniront encore une bonne carrière, malgré leurs 15 à 18 ans d'usage. Il en est de même des rayons gaufrés dont un grand nombre, bien que très vieux et tout noirs, rendent parfaitement les services qu'on en attend. Nous admirons les douces Carnioliennes et les Italiennes qui garnissent les ruches. Les populations sont fortes ; le rucher respire l'ordre. C'est un vrai régal pour les yeux de voir cette masse de ruches bien alignées. Là aussi on s'attarderait volontiers, mais il faut aller un peu plus loin, au 4^{me} rucher, dit de la Rippe. Il est fort de 40 ruches du type Dadant à 11 cadres. Le laboratoire a été construit dans les Alpes ; il a la forme d'un chalet et cela égaie singulièrement la clairière. Ce rucher a été établi en 1901 et reçoit les essaims des autres ruchers.

En route encore ! Nous allons au rucher de la Fontanette, à 3 kilomètres. Il est composé également d'une quarantaine de ruches Dadant à 11 cadres. L'emplacement est très ombragé, aussi M. Sautter nous explique que le développement se fait toujours tardivement ; toutefois elles rattrapent facilement le temps perdu. Cette observation vient à l'appui des apiculteurs qui prétendent que l'élevage du couvain avant le milieu de mars offre plus d'inconvénients que d'utilité en fatiguant beaucoup les abeilles pour un faible résultat.

Mais il n'y a pas de belle journée qui ne finisse, et il a fallu reprendre la route de Nyon, après avoir passé en revue les 300 ruches Dadant de nos aimables hôtes.

Le lendemain, nous avons été à Céligny où nous avons visité le rucher d'élevage. Les abeilles caucasiennes ont surtout excité notre curiosité. Elles travaillaient activement, ayant un champ de sarrasin en fleurs à un kilomètre de là.

Il nous restait à visiter les magasins de matériel et d'outillage apicoles et la fabrique de cire gaufrée ; nous n'en eûmes pas le temps. Ce sera, pour l'année prochaine, l'occasion de rappeler les souvenirs de la charmante journée du 6 septembre.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Le projet du nouveau tarif douanier tient compte d'une manière équitable des justes revendications des agriculteurs et des apiculteurs. et nous désirons vivement que ce tarif, qui est une œuvre d'entente des différents groupements intéressés, devienne loi. Nous prions donc instamment nos collègues de ne pas signer les listes qui demandent le referendum contre ce nouveau tarif.

LE COMITÉ.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE

Les partisans de Gerstung (Jungimker) ont tenu leur première assemblée générale du 25 au 29 août, à Weimar, où ils avaient en même temps organisé une exposition de produits apicoles. Les rapports à l'ordre du jour et les discussions ont porté sur des sujets très intéressants : « Les parents de l'abeille », « La composition du miel », « Les promenades de nos butineuses », « Ce que les abeilles nous apprennent », « La meilleure manière d'augmenter le nombre de ses ruches », etc. Les assistants, avant de se séparer, ont fondé une nouvelle société sous le nom de « *Deutscher Reichsverein* » (Société générale de l'empire allemand), qui a pour but de rassembler sous son giron tous les apiculteurs allemands qui luttent pour le progrès.

En Allemagne, les apiculteurs sont toujours à discuter pour savoir quel est le meilleur système de ruche, si c'est Dzierzon ou Gerstung qui a raison, s'il faut enfermer la reine pendant la grande miellée et restreindre la ponte ou non, toutes choses que nous croyons résolues depuis longtemps.

L'ancienne Société des Apiculteurs de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie a eu sa 47^{me} assemblée du 29 août au 4 septembre, à Temesvar. L'exposition des produits apicoles ne présentait rien de nouveau et les sujets traités aux séances ne paraissent pas avoir satisfait tout le monde ; beaucoup de choses rebattues ont été produites. Mais ce qui, à cette occasion, a brillamment soutenu l'épreuve, c'est l'hospitalité proverbiale des Hongrois. Le ministre de l'agriculture, S. E. le Dr de Daranyi, n'a pas craint de passer 6 heures en chemin de fer pour aller de Buda-Pest à Temesvar souhaiter la bienvenue aux apiculteurs rassemblés ; M. le baron Béla Ambrozy invita le premier jour tous les assistants, au nombre de 400, à un banquet où le champagne coulait à flots. Les autres jours, on fit faire aux hôtes des promenades à la Porte de Fer, aux Bains d'Hercule, à l'île turque Ada-Kaleh et à l'École d'apiculture de Gödöllö.

Là, l'Etat a acquis un domaine d'environ 50 poses où les tilleuls, les acacias et d'autres plantes mellifères pullulent ; trois maisons principales (style suisse) contiennent les logements des professeurs, les salles d'étude et les dortoirs des élèves, les ateliers et le musée ; tout est établi d'une manière simple, mais confortable. Les ruchers contiennent environ 360 colonies de différents systèmes. Les cours de deux ans forment des maîtres apiculteurs et conférenciers ; ceux de deux mois sont destinés aux pasteurs, instituteurs et amateurs. Pen-

sion, logement, tout est gratuit pour tous. Le ministère hongrois distribue d'ailleurs gratuitement des ruches, des colonies, des ustensiles aux apiculteurs pauvres qui en font la demande. Il n'est donc pas étonnant que l'apiculture soit florissante dans ce pays et qu'en 1901 il y ait eu déjà 559,636 ruches qui ont fourni 3,052,500 kilos de miel et 184,026 kilos de cire.

N'oublions pas de mentionner un touchant épisode : Lors du banquet, à Temes-Gyarmatha, le domicile du baron Béla Ambrozy, celui-ci remit au D^r Dzierzon une montre en or comme don d'honneur et l'engagea à rester en Hongrie, en lui disant : « Si vous restez auprès de moi, je vous donnerai une maison, un rucher, un champ de maïs et j'engraissierai trois porcs pour vous chaque année ! »

D'après « *Deutsche Imker aus Boehmen* ».

U. G.

LE CONGRÈS DE BOIS-LE-DUC

Après le congrès de 1900, c'était quelque peu hardi de faire un Congrès International dans une petite ville comme Bois-le-Duc. Mais la bonne volonté de tous a fait de cette manifestation quelque chose de très convenable et de très utile.

Les congressistes étaient assez nombreux ; beaucoup de Hollandais, cela va sans dire ; un important contingent de Belges, parmi lesquels on remarquait MM. Tombu, Wathelet, Graffiau, Depaire, etc. ; quelques Français, MM. Sevalle, Caillas, Et. Giraud, Moret, l'abbé Eck, Thibaut, Laurent-Opin, marquis de Fougères, etc. ; un Italien, M. Emilio Triaca, enfin une dizaine d'autres personnages représentant le grand-duché du Luxembourg, l'Autriche, l'Allemagne.

Le Congrès s'est ouvert dans une des salles du magnifique hôtel de ville de cette jolie localité. M. Lalieux de la Rocq a présidé la séance d'ouverture.

Dans les sections on a discuté quelques questions intéressantes ; nous y reviendrons. Pour aujourd'hui contentons-nous de signaler le très important rapport du marquis de Fougères sur l'*Apiculture coloniale* ; le *Traité de la Confection rationnelle de l'Hydromel*, de M. H. Pagnon, également considérable ; *L'Apiculture parmi les garde-voies*, par M. Adam de Braun ; *Rapport sur l'état de l'Apiculture en Chine et au Japon*, par M. Lucien Inches ; *De l'Influence du Nourrissage sur la production du Couvain*, par M. E. Beuve ; *L'Apiculture Pastorale et les Ruches qui lui conviennent*, par M. Ph.-J. Baldensperger ; *La Loque*, par le même ; *Nouvelle Méthode d'Élevage et d'Exploitation des Abeilles*, par M. A. Legros.

Il y avait là de quoi occuper quelques séances, mais on sait que les discussions, dans les congrès, aboutissent rarement à quelque chose d'important ; c'est surtout la lecture des rapports qui offre de l'intérêt.

Pour terminer on a voté à l'unanimité et avec émotion que le bureau du Congrès ferait parvenir une lettre de condoléances à la famille Dadant, au nom de tous les apiculteurs.

Le prochain Congrès aura lieu en 1905. La Commission voudrait que cela soit à Genève ou bien dans une ville d'Italie. Qui vivra, verra.

Parlons maintenant de l'Exposition. Elle était modeste et on remarquait l'absence de fleurs. La Société Centrale de Paris, MM. Moret (qui a eu cinq premiers prix), Et. Giraud (1^{er} prix), Mées et Le Vaessen Grubben occupaient à eux seuls les quatre cinquièmes de l'Exposition. Mais le public s'est montré empressé et content ; la propagande a été très heureuse.

Cette note serait incomplète si nous ne signalions pas le dévouement de M. Lalieux de la Rocq et celui de M. de Sevaux, instituteur à Venlo, qui s'est admirablement acquitté de sa tâche difficile d'interprète français-flamand.

On peut obtenir artificiellement des reines aussi bonnes, sinon meilleures, que celles produites sous l'influence de la fièvre d'essaimage.

Marseille, le 21 octobre 1902.

Cher Monsieur Bertrand,

Ainsi que je vous le disais dans ma précédente, je me suis beaucoup occupé de l'élevage des reines et ce n'est pas sans surprise que j'ai lu l'article de M. Gallup dans la *Revue* du 30 septembre, p. 192.

S'il m'est permis de donner mon opinion après des centaines d'expériences, je conclus que l'on peut avoir artificiellement des reines aussi bonnes, sinon meilleures, que celles produites sous la fièvre d'essaimage. Les abeilles éprouvent le besoin d'essaimer quand la nourriture est très abondante, que la ruche est pleine de jeunes abeilles et que la place manque à la reine pour pondre ; il n'est pas difficile de déterminer ces conditions.

Quant à la durée de leur existence, je ne crois pas qu'il soit humainement possible de la prolonger au delà de celle fixée par la nature et si quelques cas de longévité sont constatés, je ne les trouve pas suffisants pour faire loi.

Tout apiculteur soucieux de ses intérêts a le soin de les renouveler à la fin de leur deuxième année. Les reines ont un nombre limité d'œufs à pondre ; si la ponte est excessive les deux premières années, elle diminue la suivante. Il y a bien quelques exceptions, mais elles sont rares. En géné-

ral les vieilles reines ne donnent pas de populations aussi vigoureuses, aussi énergiques que les jeunes bien choisies.

C'est par le croisement et la sélection que j'ai obtenu des reines belles et robustes donnant des abeilles qui résistent plus facilement aux maladies si souvent décimantes auxquelles elles sont sujettes parfois et que j'attribue le plus souvent à la dégénérescence par l'affaiblissement. On doit être très prudent avant de condamner une méthode, car tout dépend de la façon de l'employer; le moindre oubli, la moindre faute déterminent un échec.

Pour obtenir de bonnes reines il faut : 1° une température extérieure d'au moins 18° C.; 2° des œufs ou jeunes larves de reines de premier choix stimulées par quelques cuillerées de bon miel le soir, 5 à 6 jours avant leur prélèvement; 3° de très jeunes abeilles de colonies ayant les plus belles et les plus actives butineuses; 4° nourrir au bon miel assez copieusement jusqu'à ce que les cellules royales soient operculées; 5° enfin et condition *sine qua non* que le nucléus ou la colonie *regorge* d'abeilles.

Il n'est pas nécessaire que la colonie ou le nucléus soit grand, il suffit qu'il soit *fortement peuplé*.

Je trouve excellente la méthode Doolittle pour le grand apiculteur, mais je trouve bonne la méthode d'Alley. L'élevage des reines par Ch. Dadant si complet, ainsi que celui décrit par vous, cher maître, fournissent les indications indispensables pour obtenir les meilleurs résultats.

Mais je crois que tout l'effort doit se porter sur le choix des reproducteurs en vue de l'amélioration des races.

J'ai eu aussi au début des déceptions avec des reines reçues de divers apiculteurs et je terminerai en conseillant à ceux qui s'occupent d'élevage de veiller attentivement au choix de leurs sujets, car si l'acheteur hésite souvent à donner le prix demandé c'est que le résultat ne répond pas toujours à l'attente.

Agréé, cher Monsieur Bertrand, pour vous ainsi que pour votre aimable compagne l'assurance de ma bien sincère considération.

MARIUS BARTHÉLEMY.

P. S. — Vous pouvez faire l'usage qu'il vous plaira de cette lettre; si cela vous intéresse, je vous donnerai mon procédé d'élevage très pratique et peu compliqué. (1)

MIEL ET DIABÈTE

On lit dans la *Revue Eclectique* d'octobre les lignes suivantes :

Pour combattre le diabète, vous diront les médecins, supprimez tous les aliments féculents et *sucrés*.

Mais l'usage du *miel* est-il contraire, comme le sucre, aux malheureux diabétiques ?

Telle est la question qui me fut posée un soir, à la fin du repas, par

(1) Nous le recevrons très volontiers. E. B.

un de mes paroissiens qui m'avait fort gracieusement invité à dîner chez lui.

N'ayant pas voulu, et pour cause, résoudre une pareille difficulté, je rapportai le trait suivant :

M^{me} D..., femme d'un colonel hollandais, était venue, en 1898, faire une cure d'air au château de Sévérac.

Depuis longtemps elle avait éprouvé les merveilleux effets du miel, et en toute occasion elle le recommandait chaudement aux bien portants comme aux malades. Joignant l'exemple aux paroles, elle en consommait au moins 60 kilos par an.

Qui donc aurait pu la croire atteinte du diabète ? C'était pourtant la vérité.

Mais son mal ne devait-il pas forcément s'aggraver ? Pas du tout.

Au moyen d'appareils très perfectionnés, elle se rendait compte par elle-même que ses urines ne contenaient absolument que la même quantité de sucre, pas un degré de plus, pas un degré de moins, qu'elle se privât totalement de miel ou qu'elle en prit en abondance.

Cette dame, fort riche, avait successivement suivi les traitements de l'abbé Kneipp, du docteur Schussler d'Allemagne et du docteur Orth de Toulouse. Jamais elle n'abandonna le miel, son souverain remède.

Je tiens ce récit de M^{me} S. de Sévérac qui avait beaucoup fréquenté M^{me} Van der D..., durant son séjour au milieu de nous.

Il résulterait donc de cette expérience que le miel produit ses bons effets, même sur les diabétiques et sans modifier en rien leur maladie particulière.

Jean VOLPELIER, *cure de Saint-Chély de Sévérac* (Aveyron).

Cette note appelle quelques observations. M. l'abbé Volpelier, après avoir prudemment déclaré qu'il n'a pas voulu, et pour cause, résoudre une pareille difficulté, semble se contredire dans la dernière phrase de son article, en concluant. La question vaut la peine d'être élucidée pour elle-même et aussi parce qu'il est toujours fâcheux de laisser des notions équivoques se répandre au détriment des idées justes.

Tout d'abord l'observation relatée par M. Volpelier mérite-t-elle créance ? Je n'hésite pas à répondre non. Il s'agit, bien entendu, de l'observation au point de vue scientifique, sans que l'honorable M. Volpelier soit personnellement en cause. Mais ce qu'il rapporte d'après le récit d'une dame qui avait fréquenté la malade ne saurait, en dernière analyse, être un modèle d'exactitude.

Par exemple, comment cette dame se rendait-elle compte des modifications de son diabète ? Au moyen d'appareils perfectionnés qui lui indiquaient des degrés ? Le diabète ne se mesure pas par degrés. L'analyse quantitative des urines est d'ailleurs très délicate, à ce point que les médecins ne la font pas ; je n'ai pas grande confiance dans une dame, chimiste improvisée, pour faire des essais que les médecins ne confient qu'à des spécialistes.

Et d'ailleurs cette dame avait-elle le diabète ? Quelle espèce de diabète ? Il y en a de plusieurs sortes, extrêmement différentes, sans compter qu'il y a des glycosuries, c'est-à-dire des urines contenant du sucre, sans diabète.

Laissons donc cette observation, elle est sans valeur et ne peut démontrer quoi que ce soit.

Que les apiculteurs sachent bien, s'ils ont du diabète, qu'ils doivent s'abstenir de consommer beaucoup de miel pour les mêmes raisons que le sucre leur est à peu près interdit. C'est un fait expérimental que l'usage du sucre provoque une augmentation du diabète et le miel agit comme le sucre. Il serait dangereux de le méconnaître.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

LÉGISLATION CONTRE LA LOQUE

Bien qu'aucune nouvelle idée sur ce sujet ne puisse être émise, il est d'une si grande importance qu'il ne faut pas cesser d'en parler aussi longtemps qu'il n'y aura pas davantage d'Etats ayant des lois protectrices des apiculteurs.

Il semble étrange que les propriétaires de ruchers restent à peu près sans rien faire ni rien dire dans les Etats qui n'ont pas encore de législation sur ce sujet ; de temps en temps seulement une voix solitaire se fait entendre puis tout retombe dans le silence.

Probablement les apiculteurs qui souffrent le plus de la maladie sont découragés et ceux qui sont à l'abri du fléau ne sentent pas personnellement le besoin d'être protégés. Un sérieux appel à ces derniers ne serait pas inutile : supposons que vous habitiez une région de l'Etat où il n'y ait aucune maladie près de vous ; pourquoi vous inquiéteriez-vous d'une loi protectrice ? Mais vous n'êtes pas seul, ceux qui dans une partie éloignée de ce même Etat souffrent de l'infection ont besoin de votre concours pour obtenir cette loi et vous ne serez pas assez égoïste pour rester tranquille chez vous à les regarder souffrir sans faire un effort pour leur venir en aide.

D'ailleurs vous n'êtes peut-être pas aussi à l'abri du mal que vous le pensez ; il peut être à chaque instant apporté dans votre voisinage, donc il vaut infiniment mieux pour vous prévenir l'infection que d'avoir à la combattre. Avec une bonne loi, si vous apprenez que votre voisin a une colonie malade, vous pouvez prendre des mesures pour arrêter les progrès du mal avant que votre rucher ne soit atteint, tandis qu'autrement vous êtes sans secours pour empêcher l'infection de se propager et d'envahir les colonies autour de vous, si même vous pouvez faire quoi que ce soit pour que vos propres ruches soient épargnées. Chaque Etat qui promulgue des lois contre la maladie vous donne plus de sécurité et c'est votre intérêt que chaque apiculteur fasse ce qui est en son pouvoir pour obtenir une

législation protectrice dans son propre Etat. Si vous extirpez la maladie en Californie, vous assurez la sécurité du Maine et vice versa.

Dans son article, l'Hon. J.-M. Hambaugh (page 406), voudrait que toutes les ruches qui ne sont pas à cadres mobiles, fussent interdites. Au premier abord, cela paraît arbitraire et injuste car le propriétaire de ruches fixes pourrait dire : « Est-ce que nous ne sommes pas dans un pays libre » et n'ai-je pas le droit de garder mes abeilles dans la ruche qui me plaît ? » D'après le même principe, on pourrait dire : « N'ai-je pas le droit d'avoir » un pistolet dans ma poche, si c'est mon propre pistolet dans ma poche à moi ? N'ai-je pas le droit de vendre du poison ou du whiskey à qui cela me plaît. » Non, vous n'avez pas le droit de faire ces choses-là, ni beaucoup d'autres, car ce serait un danger pour la sécurité publique ou au détriment du bien public. Si vous avez une colonie dans une ruche fixe et que la maladie s'y déclare, vous ne vous en apercevez que trop tard, quand elle s'est déjà propagée et l'inspecteur ne peut pas dire à temps s'il y a infection ou non. Vous n'avez pas le droit de faire courir un risque à autrui.

Il devrait donc y avoir une action sérieuse et générale pour organiser et combiner tous les efforts afin de rendre impossible à un propriétaire de ruches ignorant, négligent ou entêté, d'abriter la maladie, et de l'obliger bon gré mal gré à se débarrasser de l'infection.

Arriverons-nous à des mesures protectrices partout ou devons-nous nous borner à réussir dans quelques États seulement ?

(Traduit de l'*American Bee Journal*)

A PROPOS D'UN JUGEMENT RENDU

PAR LE TRIBUNAL CANTONAL DE NEUCHÂTEL (1)

On nous prie d'insérer les questions suivantes :

Un apiculteur vivement impressionné par la lecture d'un jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, jugement basé non sur la loi, mais sur une appréciation et prononcé contre un apiculteur le 6 février 1902, pose quelques questions auxquelles il espère qu'un apiculteur du Locle voudra bien répondre :

Le cheval assailli par des abeilles était-il laissé à lui-même, sans gardien ?

Après l'accident, a-t-il été soigné, traité comme il aurait fallu ?

En a-t-on fait l'autopsie et a-t-on constaté s'il avait une maladie organique ou de cœur ?

Sur quelle route cantonale le rucher de L. était-il établi, était-ce sur une route de 1^{re} ou de 2^{me} classe ? Si c'était sur une route de 3^{me} ou de 4^{me} classe, L. était dans son droit, n'était pas en faute.

Suivant les réponses faites à ces différentes questions, on pourra se former un jugement sur cette affaire, qui touche de près les apiculteurs.

(1) Voir la livraison de septembre, p. 200.

DROITS DES APICULTEURS. DESTRUCTION D'ABEILLES

Il y a deux ans, un de nos sociétaires nous écrivait qu'il était l'objet des plaintes d'un voisin parce que ses ruchées se trouvaient au bout de son jardin près d'un sentier en impasse donnant accès à une prairie. Les passants étaient abrités par une haie de 2^m50 de hauteur ; les ruches se trouvaient en outre en contre-bas et à distance assez grande des habitations, environ 75 mètres, de sorte qu'aucune réclamation ne s'était jamais produite.

Nous demandâmes si le chemin était public ; il nous fut répondu qu'il ne servait que pour l'exploitation de la prairie.

Le voisin fit mettre l'apiculteur en contravention et obtint une condamnation à un franc d'amende conditionnellement. Le chemin figurait à l'atlas des chemins vicinaux que l'on peut consulter gratuitement au secrétariat communal.

Notre sociétaire déplaça alors ses ruches et dut donc les rapprocher de l'habitation du plaignant. Il se trouvait ainsi en règle avec la loi.

Mais le voisin chicanier ne fut pas content ; le pavé qu'il avait lancé en l'air lui retombait sur le nez. Comme la distance légale était observée, il ne trouva rien de mieux, au début de la saison, que d'attirer les abeilles de notre sociétaire au moyen de miel et de les tuer par l'eau bouillante ensuite.

Il avait perdu de vue que l'art. 541 du Code pénal inflige une peine à tout individu convaincu d'avoir tué un animal domestique sans nécessité.

Le méfait ayant eu des témoins, ce destructeur d'abeilles fut condamné au maximum de la peine — 15 francs — et aux frais. Il fut ensuite appelé en conciliation pour régler les dommages-intérêts et ne se présenta pas.

L'apiculteur remit alors l'affaire entre les mains de M. G. Pierquet, avocat à Beaumont qui, muni de l'estimation du dégât faite par deux apiculteurs-experts, réclama 95 francs pour les abeilles détruites. Le tueur d'abeilles s'empressa d'aller verser chez l'avocat une somme de 85 francs qui fut acceptée à titre de transaction.

Il est probable qu'il ne recommencera plus.

(*Le Progrès apicole.*)

S. THIBAUT.

CONDUITE DES RUCHES EN AUSTRALIE EN VUE DE LA PRODUCTION DE LA CIRE

En Australie, quand le miel est à très bas prix et selon sa qualité d'une vente difficile, il serait d'un grand intérêt de savoir s'il n'y aurait pas plus de profit à faire travailler les abeilles surtout en vue de la cire. Cette question a déjà été fort discutée et les opinions à son sujet varient considérablement.

R. Beuhne s'exprime ainsi dans l'*Australian Bee Bulletin* :

L'éditeur de l'*Australian Bee-Keeper* pense que compter 13 livres de miel pour faire une livre de cire (d'après Cowan et Simmins c'est la proportion) est une estimation très exagérée.

J'estime au contraire qu'elle est très basse et je n'ai jamais réussi à obtenir une proportion inférieure à 20 livres dans les nombreux essais que j'ai faits il y a quelques années pour convertir le miel inférieur en cire ; bien que mes expériences aient été faites dans les conditions les plus favorables comme force de colonies et comme température et avec une grande volonté de réussir, j'ai finalement abandonné ces essais et je me suis débarrassé du miel de qualité inférieure comme j'ai pu.

A moins de rendre le miel aux abeilles, ce qui est un procédé ruineux, nous ne pouvons obtenir plus d'une livre de cire de 25 livres de miel en faisant travailler les abeilles en vue de la cire. Les ruches fixes produisent un résultat supérieur soit la proportion de 1 pour 20 quand on les laisse manquer de place, ce qui amène un essaimage excessif.

La quantité de cire que l'on dit être perdue quand les abeilles n'ont pas l'occasion de bâtir des rayons a été exagérée. Quelqu'un en a-t-il jamais trouvé une demi-once sur le plateau d'une ruche dans laquelle on a mis un essaim sur feuilles gaufrées ou rayons ? Peu importe, du reste, la perte est largement compensée par le miel récolté si on a des rayons et au bout de peu de jours toute la cire qu'elles produisent sera employée à cacheter les cellules.

Loyalstone, d'autre part, considère le coût en miel seulement d'environ un cinquième. Sa manière de procéder est intéressante pour ceux qui sont placés de façon à y avoir un intérêt pratique. Il dit dans le même journal :

Je n'ai pas essayé cette méthode sur une grande échelle, ma localité n'étant pas appropriée à ces expériences, mais j'ai fait mes essais année après année pendant quatre ans avec des colonies d'abeilles différentes et j'ai toujours obtenu la même quantité de cire par rapport à la quantité de miel produit. Vous remarquerez qu'il faut, selon moi, environ 5 1—20 livres de miel pour produire une livre de cire. Il n'y a à mon sens qu'une sorte de ruche convenable pour la production de la cire et c'est la *Long Ideal* ⁽¹⁾ de 25 rayons : 20 pourraient suffire, mais 25 valent mieux. J'emploie le cadre Root-Hoffmann type. La *Long Ideal* donne l'espace nécessaire pour un bon groupement, chose absolument nécessaire pour la production de la cire. L'espace pour la formation du groupe est insuffisant dans des ruches de 8 à 10 cadres. Mes cadres ont une petite baguette au travers du centre au lieu de fil de fer. Au moment de l'extraction je sors tous les cadres contenant du miel, je les passe à l'extracteur et ensuite je découpe tout le rayon sauf environ un pouce laissé à la traverse supérieure comme amorce.

(1) La *Long Ideal* est une ruche à une seule rangée de petits cadres, s'allongeant horizontalement comme la Layens. E. B.

Pour mieux me faire comprendre je prendrai l'exemple d'une ruche Long Ideal de 20 cadres.

Je dois fixer à la ruche une cloison perforée excluant la reine, ce que je fais la première fois que j'ouvre la ruche pour extraire. Je cherche tous les rayons de couvain et les place ensemble sur le devant de la ruche et je mets derrière une cloison perforée pour empêcher la reine d'aller en arrière. S'il y a plus de 8 cadres de couvain dans la ruche, je place les plus vieux en arrière de la cloison perforée; je garde la ruche ainsi jusqu'à l'approche de l'hiver, puis je retire la cloison perforée jusqu'à la saison suivante. De temps en temps je retire deux cadres de la chambre à couvain et les remplace par des vides pris en arrière.

A la première extraction je prends 10 cadres environ et découpe tous les rayons en laissant une amorce à chacun des cadres que je remets ensuite dans la ruche : au sommet de cette ruche j'ai une sorte de hausse de trois pouces de profondeur tendue de toile de chanvre par dessous. Lorsque je replace les cadres, je mets cette hausse par dessus et je verse dedans les deux tiers du miel extrait des rayons, je place le couvercle au-dessus et les abeilles sont forcées de consommer le miel qui suinte au travers de la toile et de commencer à bâtir des rayons.

Au bout de quatre jours j'ouvre la ruche et je trouve les rayons bâtis à nouveau garnis d'une quantité de miel frais. Je recommence comme précédemment, extrayant le miel, découpant les rayons, les remettant dans la ruche et cette fois en rendant tout le miel extrait, avec le tiers restant de la première extraction, pour que les abeilles le sucent à travers la toile au-dessous du couvercle.

Après cette seconde opération j'attends généralement de 5 à 7 jours suivant le temps et de nouveau je procède comme précédemment en rendant tout le miel extrait chaque fois jusqu'à la fin de la saison. Vous remarquerez que je laisse toujours deux cadres en arrière. Cela pour maintenir les abeilles en état de contentement; elles seraient trop déroutées, semble-t-il, si on enlevait tous les rayons chaque fois dans la partie de derrière.

Après avoir extrait le miel, je le mets dans un bidon et après avoir remplacé les cadres, je mets la hausse, j'y verse le miel et je referme soigneusement.

J'ai fait cette expérience avec des ruches à dix cadres à deux étages séparés par la cloison perforée excluant la reine, mais avec peu de succès parce que je ne pouvais pas administrer suffisamment de miel à travers la hausse; l'excès du poids du miel le faisait filtrer trop rapidement à travers la toile et les abeilles ne pouvaient pas former leur groupe sans s'entasser les unes sur les autres. En fait aucune autre ruche que le modèle Long Ideal n'a réussi pour la production de la cire. Comme je l'ai dit précédemment, j'ai fait mes essais de cette façon avec différentes colonies d'abeilles et j'ai constaté que le rendement en cire est de 1 livre pour chaque 5 1—20 livres de miel rendu aux abeilles.

(Traduit de l'*American Bee Journal*.)

DE L'INFLUENCE DU NOURRISSAGE SUR LA PRODUCTION DU COUVAIN

L'influence du nourrissage sur la production du couvain est aujourd'hui chose indiscutable.

Ses effets sont d'autant plus importants qu'ils peuvent se combiner avec ceux de la saison, de l'état de la température et de la fécondité de la mère.

A l'état naturel, la ponte est sujette à des fluctuations dont quelques-unes sont, en dehors de toute autre cause, occasionnées par la saison.

N'est-ce pas, en effet, à la fin de l'hiver et au commencement du printemps que la ponte se manifeste naturellement avec le plus d'intensité ?

Si l'hiver est la saison morte, le printemps n'est-il pas la renaissance de la vie animale et végétale ? et notre précieux insecte n'échappe pas à la loi commune !

Après le repos obligé de l'hiver, la mère, sous l'influence de la saison printanière, ressent le besoin naturel et pressant de donner libre expansion à sa fécondité et elle le fait d'une façon bien plus énergique que pendant le cours des autres saisons. N'est-ce pas, du reste, ce qui se produit en général pour tous les êtres qui vivent et se reproduisent sous nos climats tempérés ?

A l'état naturel, la ponte de la mère suit graduellement les mouvements de la sève ; ne voyons-nous pas, en effet, même chez les mères les plus fécondes, l'émission des œufs baisser et s'arrêter presque entièrement pendant la première partie de la période estivale, pour reprendre un peu plus tard, aux premières manifestations de la sève dite d'août ?

Dans nos pays tempérés, l'influence de la saison est incontestable, et il est facile de constater que la production de la miellée des secondes coupes de nos sainfoins est d'autant plus grande que la floraison peut mieux, selon l'état de la repousse, coïncider avec la manifestation de la sève.

Mais ces considérations n'impliquent point que la présence du nectar dans les fleurs et le nourrissage artificiel des colonies ne puissent exercer une très grande influence sur la production du couvain ; cette influence sera d'autant plus énergique qu'elle pourra se combiner avec les effets de la chaleur et de l'humidité.

Ne remarque-t-on pas, en effet, que quand, conséquence de l'humidité de la température, les abeilles butinent du miel trop aqueux, il en résulte dans les ruches une surproduction de couvain qui, quelquefois, devient inquiétante en poussant les colonies à un essaimage effréné qui nuit considérablement à la production du miel. Il va sans dire que par le nourrissage raisonné et combiné des colonies on peut arriver au même résultat, et nous admettons parfaitement qu'une ruche faible, mais organisée, peut, par l'emploi de ce moyen, devenir une ruche de 1^{er} ordre.

Mais on a le droit de se demander si, au point de vue pratique, un semblable procédé peut en général offrir des avantages ; nous ne le pensons pas. Cependant à toutes les règles il y a des exceptions, et il nous est arrivé bien des fois de traiter de cette façon des colonies extrêmement faibles, auxquelles nous tenions pour la race et la fécondité de la mère ; or, presque

toujours, par un nourrissage opportun et étudié, nous avons réussi à en faire des ruches de bonne viabilité qui nous ont, dans la suite, donné d'excellents résultats.

Mais il faut bien reconnaître aussi que le nourrissage spéculatif ne peut exercer une bonne influence sur la ponte des mères qu'autant qu'il est pratiqué avec beaucoup de discernement, en tenant compte de la température de la saison et de l'état de la ruche comme population, développement des édifices cireux, etc.

Nous avons fait observer ci-devant que la nourriture aqueuse poussait plus volontiers la mère à pondre que celle moins chargée d'eau et ayant la consistance saccharimétrique du bon miel. Ce résultat est indéniable, mais il faut néanmoins savoir distinguer et surtout ne pas oublier la question d'opportunité : Bien des fois nous avons été à même de remarquer que quand au printemps on sert aux abeilles, aux populations faibles surtout, une nourriture trop chargée d'eau, on est en danger d'occasionner la loque ; il est donc préférable d'agir prudemment, dut-on en avoir pour cela un résultat moins immédiat.

En saison chaude, cet inconvénient est moins à redouter. Néanmoins, en tous temps, quand pour une cause quelconque nous prenons le parti de faire produire du couvain à des populations très faibles en les nourrissant spéculativement, nous y mettons tous les ménagements nécessaires pour éviter le refroidissement et les courants d'air.

De toutes les observations qui viennent d'être faites il résulte :

Que l'influence du nourrissage spéculatif sur la production du couvain ne laisse point de doute sur notre esprit.

Qu'elle se manifeste d'autant plus énergiquement qu'elle peut se combiner avec les effets de la chaleur et de l'humidité ; mais que pratiquer sans discernement le nourrissage peut occasionner de très graves inconvénients.

D'un autre côté nous pensons que, sauf dans les cas spéciaux cités plus haut, il n'y a guère d'avantages à en espérer, pécuniairement parlant.

(Rapport au Congrès de Bois-le-Duc.)

E. BEUVE.

UNE PINCE RACLETTE

Il s'agit de l'instrument imaginé par M. Moulin, à Gannat (Allier). C'est une solide tige d'acier servant de lève-cadre par un bout et de raclette par l'autre.

A première vue, c'est lourd inutilement. Et puis à l'usage on apprend à aimer cet instrument à cause même du poids qui assure un raclage parfait et à cause du long levier grâce auquel les cadres et les corps de ruche se soulèvent sans effort. Evidemment M. Moulin est de ceux qui aiment les instruments bien en main ; le sien remplit admirablement son office.

VOLEURS DE MIEL POURSUIVIS PAR LES ABEILLES

St-Paul-Lacoste (Gard). — Il y a quelques jours, des individus essayèrent de s'emparer du miel des ruches qui appartiennent à M. Pougy, propriétaire à St-Paul-Lacoste. Les voleurs introduisirent une mèche soufrée dans une ruche ; les abeilles qui s'y trouvaient furent toutes asphyxiées. Ils prirent le miel, qu'ils recueillirent ensuite dans deux seaux. Ils ignoraient que les abeilles ne sont jamais toutes dans la ruche. Celles qui butinaient dans les champs arrivèrent en faisant un tapage épouvantable qui attira les autres essaims. En un instant, les voleurs furent environnés de multitudes d'abeilles en fureur. Pris de peur, ils se hâtèrent de prendre la fuite, abandonnant sur la place, non seulement le produit de leur larcin, mais encore les deux seaux, une musette immatriculée, une serviette avec des initiales, qui aideront à trouver les auteurs de cette tentative de vol.

Gageons que ceux-ci ne recommenceront pas de sitôt ce genre d'opération. N'est-ce pas le cas de dire : qui s'y frotte s'y pique.

(*Le Petit Méridional.*)

QUESTIONS ET RÉPONSES

C. D. (Rhône), 20 octobre. Le dernier jour de septembre, visitant une de mes ruches, je la trouve faible en population et ayant du couvain sur 7 cadres (Dadant-M.), couvain dont je vous envoie un échantillon pris dans la partie du cadre où il est le plus nombreux. Est-ce la vraie loque ? Est-ce la loque par refroidissement (ce que je penche à croire) ? Ou bien n'est-ce pas la loque du tout ?

Que faire des abeilles qui restent (italo-chypriotes) et sont sans reine ? Faut-il les réunir à d'autres ? Que faire des 7 cadres, qui sont très bons mais ont de ce couvain disséminé sur toute leur surface ? Sur 30 colonies, c'est la seule, heureusement.

Quand je me suis aperçu du mal, j'ai écrasé six boules de naphthaline que j'ai mises dans la ruche, espérant qu'avec ce désinfectant les abeilles nettoieraient les rayons, mais il n'en a rien été ; ce matin, il n'y avait rien de changé.

Réponse faite dès le 21 octobre. Le morceau de rayon envoyé est entièrement loqueux ; une partie des cellules contiennent des larves décomposées et desséchées ; d'autres, qui sont operculées, montrent à l'intérieur la matière brune, visqueuse et filante quand on la sort avec une épingle, qui caractérise la vraie loque. Nous ne connaissons pas la loque par refroidissement ; la loque est toujours le résultat de microbes qui ont été introduits de quelque façon du dehors dans la ruche. Si la colonie en question est la seule atteinte, n'hésitez pas à l'étouffer, d'autant plus qu'elle est orpheline, et occupez-vous sans retard de garantir les autres en déposant dans chaque ruche un peu d'acide formique à 10%. Vous trouverez dans la petite brochure que je vous envoie, La Loque et son Traitement, toutes les instructions nécessaires. Après avoir étouffé les abeilles de la ruche malade, vous brûlerez les rayons et les cadres, et vous désinfecterez la ruche, comme il est dit dans la brochure.

E. B.

CONSTRUCTION FACILE DES RUCHES A CADRES

de TOUS SYSTÈMES au moyen des instruments inventés ou perfectionnés par

DAUSSY, menuisier-apiculteur, à **BLANGY-TRONVILLE (Somme)**

permettant à tous les apiculteurs de construire leurs ruches

Ruches et instruments d'apiculture

Renseignements et catalogue envoyés franco sur demande affranchie

1^{er} prix avec félicitations du Jury

au Concours d'Amiens pour instruments spéciaux inventés et fabriqués par lui.